



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18015279

de

Tribunal de Commerce

10 JAN. 2013

Brabant Wallon

Greffé

N° d'entreprise : **0682 948 888**

Dénomination

(en entier) : **ACA FACTORY**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue de l'Eté, 15 à 1410 Waterloo**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2017.

A l'unanimité, le gérant décide de fixer le siège social de la société au 4 Rue François Vander Elst à 1950 Kraainem au lieu du 15 Avenue de l'Eté à 1410 Waterloo, et ce avec effet rétroactif à partir de la constitution de la société soit à partir du 16/10/2017.

Acebes Miguel
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 22/01/2018 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).